

PROGRAMME D'ÉTUDES DOCTORALES



Centre Européen de Formation Approfondie à la Gestion

**Année 2017**



Fondation Nationale pour l'Enseignement  
de la Gestion des Entreprises

# LE CEFAG : PROGRAMME DOCTORAL NATIONAL EN GESTION

Depuis 49 ans, la FNEGE a pour mission prioritaire d'améliorer la qualité de l'ensemble des formations françaises à la gestion. Elle favorise depuis son origine la formation et le perfectionnement de futurs enseignants-chercheurs, afin d'assurer le renouvellement quantitatif et qualitatif du corps professoral des universités et des grandes écoles de management.

Dans ce cadre, le CEFAG (Centre Européen de Formation Approfondie à la Gestion) constitue un programme d'études doctorales approfondies en gestion qui offre aux candidats sélectionnés au plan national la possibilité d'accroître leurs connaissances et leurs aptitudes à la recherche et à la publication.

En 31 ans, le CEFAG est devenu un véritable réseau avec plus de 470 CEFAGIENS, qui échangent bien au-delà du programme de formation.



## AVANTAGES DU CEFAG

- > **Véritable « accélérateur » de thèse et de carrière**, les participants au programme CEFAG bénéficient d'une ouverture qui complète très utilement le travail réalisé dans le cadre des laboratoires et des écoles doctorales.
- > Il constitue **une occasion unique d'échanges et d'enrichissement** avec des professeurs renommés dans un cadre totalement dédié à la recherche et à l'apprentissage du métier d'enseignant-chercheur.
- > Il ouvre aussi fortement vers **les autres disciplines de sciences de gestion**, différentes de la spécialité choisie par le doctorant, et comporte un volet international l'incitant à donner une dimension beaucoup plus large à ses recherches.

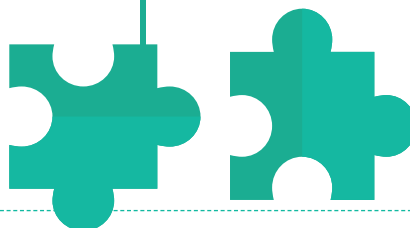
# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le CEFAG vise à compléter les efforts entrepris par les établissements et les centres doctoraux pour favoriser les échanges entre les jeunes chercheurs, les directeurs de thèse et les centres de recherche, et pour internationaliser les parcours de recherche des doctorants.

Un séjour de recherche d'un mois minimum à effectuer à l'étranger (si séjour déjà effectué, alors possibilité de choisir un séminaire doctoral thématique EDEN de l'EIASM, en fonction de l'avancement de la thèse et en concertation avec le directeur du CEFAG).

## Phases du programme

Une série de trois séminaires résidentiels.



### Les candidats retenus s'engagent contractuellement :

- > à participer dans leur intégralité aux trois séminaires résidentiels du programme d'études doctorales approfondies en gestion,
- > à réaliser un séjour de recherche d'un mois minimum en milieu international ou à suivre un séminaire de formation thématique avant fin décembre 2018,
- > à soutenir leur thèse dans un délai maximum de trois ans après la fin de leur formation au CEFAG.



En cas de non respect de ces clauses, le remboursement du coût de la formation, soit 6 000 euros, sera exigé.

# PROGRAMME 2017

Le programme CEFAG 2017, dirigé par le Professeur Isabelle MARTINEZ, se déroule de la manière suivante :



## SÉMINAIRES DE FORMATION MÉTHODOLOGIQUE

Ce volet est constitué de **trois séminaires résidentiels**.  
Le calendrier des séminaires est le suivant :

### SÉMINAIRE 1 - DESIGN DE LA RECHERCHE



**Dates** : du dimanche 11 au vendredi 16 juin 2017 inclus

**Lieu** : La Baule - Escoublac (Pays de la Loire)

**Coordinateur** : Hervé LAROCHE, Professeur à ESCP Europe

Le premier séminaire sera consacré à une réflexion approfondie sur la nature des problématiques traitées et les méthodes mobilisées dans les travaux doctoraux en sciences de gestion. A travers le design de la recherche, l'articulation entre problématique, cadrage théorique, méthodes et étude empirique, sera abordée.

## SÉMINAIRE 2 - STRATÉGIE DE PUBLICATION



**Dates** : du dimanche 9 au vendredi 16 septembre 2017 inclus  
**Lieu** : Florence (Italie)  
**Coordinatrice** : Isabelle MARTINEZ, Professeur à l'Université Toulouse III

Le deuxième séminaire sera dédié à la mise en oeuvre d'une stratégie de valorisation de la recherche. A partir d'un projet d'article issu du travail de thèse, les participants apprendront à gérer les différentes étapes du processus de publication dans une revue internationale, depuis la soumission jusqu'au suivi des révisions. Ce travail inclut également la maîtrise de la présentation en conférence et la discussion d'un article. Les questions d'éthique liées à une activité de recherche en sciences de gestion seront discutées.

## SÉMINAIRE 3 - MÉTIERS ET CARRIÈRE DE L'ENSEIGNANT-CHERCHEUR EN SCIENCES DE GESTION



**Dates** : janvier 2018 (2 à 3 jours)  
**Coordinateurs** : Isabelle MARTINEZ, Professeur à l'Université Toulouse III et Hervé LAROCHE, Professeur à ESCP Europe

Le troisième séminaire est focalisé sur les métiers et la carrière de l'enseignant-chercheur en école ou en université. En parallèle de son activité de recherche, un enseignant-chercheur a pour mission de transmettre aux étudiants des connaissances issues de la recherche académique. Le séminaire 3 sera donc l'occasion de faire le point sur les évolutions des pratiques d'enseignement et sur les outils pédagogiques récents qui aident l'enseignant-chercheur dans cette mission. En outre, seront abordées les questions liées à la carrière : par exemple, comment devient-on enseignant-chercheur (procédures de qualification, de recrutement...) à l'Université, en école, hors de France, etc. ? Quelles sont les attentes des institutions ? Quelles sont les évolutions de carrière ?



## SÉMINAIRES DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER

L'objectif de ce séjour est de permettre aux étudiants du CEFAG de compléter leur parcours de recherche par une expérience internationale et de nouer, avant même leur soutenance de thèse, des contacts académiques à l'étranger qui seront développés dans la suite de leur carrière.

Chaque candidat(e) au CEFAG doit présenter au moment du dépôt du dossier de candida-

ture, un projet de séjour de recherche, lié à ses projets de publication d'articles, dans une université non francophone ou, à défaut, identifier un lieu de recherche à l'étranger où il (elle) pourra effectuer un séjour dans sa spécialité. Dans l'éventualité d'une co-tutelle de thèse, avec un co-directeur étranger, le séjour dans l'établissement de ce dernier ne pourra être accepté.

Un étudiant qui aura déjà effectué un ou plusieurs séjours de recherche à l'étranger, dans une université non francophone, pourra être orienté plutôt vers un séminaire international de type EIASM, après validation par la Directrice du CEFAG.



Les candidats doivent pouvoir justifier d'une bonne maîtrise de la langue anglaise et présenter impérativement un score au TOEFL ou au TOEIC. Il sera demandé aux candidats ayant un score inférieur à 550 (pour le TOEFL) et 750 (pour le TOEIC) de suivre, à leurs frais, un stage de remise à niveau en anglais.

# CONDITIONS FINANCIÈRES

## POUR LES TROIS SÉMINAIRES RÉSIDENTIELS :

- La FNEGE prend en charge les frais de formation et de séjour. Les frais de déplacement sont financés par les institutions et/ou les participants.
- Pour les candidats hors Union Européenne, une contribution de 600 euros au coût du programme sera demandée. Des documents de travail et une bibliographie sont fournis aux participants pour chacun des séminaires.

## POUR LE SÉJOUR DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER :



### 2 POSSIBILITÉS

> la FNEGE propose une bourse d'une valeur de 700 euros pour un mois (400 euros pour les candidats hors Union Européenne) et prend en charge les frais de déplacement et de séjour sur place à hauteur de 200 euros pour un séjour en Europe et de 400 euros pour un séjour en dehors de l'Europe.

> la FNEGE prend à sa charge l'inscription à un séminaire doctoral thématique EDEN de l'EIASM (dans la limite de 900 euros – 600 euros pour les candidats hors Union Européenne). Les frais de transport restent à la charge du doctorant.

# PROCÉDURES DE SÉLECTION

## CONDITIONS DE CANDIDATURE



- > Être titulaire d'un Master (ou diplôme équivalent) et en cours de thèse de sciences de gestion (2e année de préférence) dans une école doctorale française,
- > Être de nationalité européenne (certaines candidatures hors Union Européenne pourront être examinées sous réserve de l'obtention d'un financement extérieur à la FNEGE),
- > Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de la langue anglaise.

Les candidats devront impérativement joindre à leur dossier leur score au TOEFL ou au TOEIC.

### Chaque candidat doit remettre son dossier COMPLET :

- Soit au responsable du programme doctoral où il s'inscrit, qui regroupe l'ensemble des candidatures et les transmet ensuite, par voie électronique, à la Fondation : [brumard@fnege.fr](mailto:brumard@fnege.fr)
- Soit directement à la Fondation : [brumard@fnege.fr](mailto:brumard@fnege.fr)





- > Les lettres de recommandation devront être adressées par le directeur de thèse, directement à Maëlle BRUMARD par e-mail : [brumard@fnege.fr](mailto:brumard@fnege.fr)
- > Les dossiers sont examinés par un jury national. Le jury présélectionne les candidats qui sont convoqués à un entretien.
- > Les candidats sont évalués sur la base de la solidité et de la cohérence du projet de recherche. La richesse du projet de publication est également prise en compte. Chacun de ces points doit pouvoir être abordé, même si les choix ne sont pas finalisés puisque les candidats sont, sauf exception, en seconde année de thèse. L'entretien final de sélection comporte la présentation formelle d'un projet d'article.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est à retirer auprès des responsables des écoles doctorales et des unités de recherche en gestion. Il est également disponible sur le site internet de la FNEGE ([www.fnege.org](http://www.fnege.org)).

- > La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **1<sup>er</sup> mars 2017**.
- > Le jury pour la présélection des dossiers se réunira le **28 mars 2017**.
- > Les candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien le **2 mai 2017** (les étudiants qui déposent un dossier de candidature sont priés de réserver d'ores et déjà cette date sur leur agenda).

# CONSEIL SCIENTIFIQUE



Le Conseil Scientifique a pour mission de permettre l'adaptation du CEFAG en fonction de l'évolution des besoins en formation des institutions et du développement de la recherche en sciences de gestion. Il propose les modifications à apporter éventuellement dans les procédures de sélection et dans le contenu du programme.

■ Frank BOURNOIS

Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Ancien Directeur du CEFAG

■ Pierre-Louis DUBOIS

Délégué général de la FNEGE, Professeur à l'Université de Montpellier,  
Ancien Directeur du CEFAG

■ Patrick HETZEL

Député du Bas Rhin, Ancien Directeur Général de  
l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle,  
Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Ancien Directeur du CEFAG

■ Xavier LECOQC

Professeur à l'Université Lille 1, Part-time professor à l'IESEG,  
Ancien Directeur du CEFAG

■ Cédric LESAGE

Professeur au Groupe HEC, Ancien Directeur du CEFAG

■ Alain-Charles MARTINET

Professeur émérite à l'Université de Lyon III (IAE),  
Ancien Directeur du CEFAG

■ Isabelle MARTINEZ

Professeur à l'Université Toulouse III,  
Directrice du CEFAG

■ Bernard PRAS

Professeur à l'Université Paris Dauphine et à l'ESSEC,  
Ancien Directeur du CEFAG

■ Pierre ROMELAER

Professeur à l'Université Paris Dauphine, Ancien Directeur du CEFAG

■ Raymond-Alain THIETART

Professeur à l'ESSEC, Ancien Directeur du CEFAG

■ Pierre VOLLE

Professeur à l'Université Paris Dauphine, Ancien Directeur du CEFAG

# LES ATELIERS DE THÉSÉE

Au fil des années, le CEFAG a évolué pour favoriser la constitution d'un vivier de jeunes chercheurs. Les Ateliers de Thésée, mis en place en prolongement de l'action du CEFAG, permettent aux "anciens" de se rencontrer régulièrement et d'échanger leurs idées tant sur les problèmes de recherche que de pédagogie.



## BUREAU

### LE BUREAU DES ATELIERS DE THÉSÉE EST CONSTITUÉ DE :

■ **Emmanuelle NEGRE**

Présidente (Université Montpellier)

■ **Mélia DJABI**

Vice-Présidente (Université Paris-Sud)

■ **Juliette SENN**

Chargée de communication (Université Montpellier)

■ **Lucie COULON-PUECH**

Chargée de projets (Université Toulouse III)

■ **Christelle THERON**

Chargée de projets (Université Toulouse I)

■ **Mathieu BEAL**

Trésorier (Université Lyon III)

## RENSEIGNEMENTS CEFAG

[www.fnege.org](http://www.fnege.org)

ou contacter Maëlle BRUMARD au 01.44.29.93.68 / [brumard@fnege.fr](mailto:brumard@fnege.fr)



**FNEGE**

**Adresse** 2 avenue Hoche - 75008 PARIS  
**Tel** 01 44 29 93 60 - **Fax** 01 47 54 05 99  
**E-mail** [info@fnege.fr](mailto:info@fnege.fr)